
Informations financières

Schneider Electric lance une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés

Rueil-Malmaison, le 29 mars 2012 – Schneider Electric SA annonce ce jour la mise en œuvre d'une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés, dans le cadre du plan d'épargne salariale.

Cette opération, qui s'inscrit dans la politique de développement de l'actionnariat salarié du Groupe, couvrira vingt-six pays, dont la France. Ce plan concerne environ 80% des collaborateurs. La période de souscription-révocation devrait intervenir du 15 juin au 20 juin 2012.

Le règlement-livraison des actions devrait intervenir le 19 juillet 2012.

Les modalités de cette opération sont décrites ci-après.

Emetteur

Schneider Electric SA
Euronext Paris – Compartiment A
Action ordinaire code ISIN : FR0000121972
Valeur admise au Service de Règlement Différé (SRD)

Objectif de l'opération – Motifs de l'offre

Le conseil de surveillance a autorisé le Directoire le 15 décembre 2011, sur la base des autorisations données par l'assemblée générale du 21 avril 2011, à émettre (i) des actions réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise de Schneider Electric (augmentation de capital réalisée dans le cadre des articles L.225-129-2, L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail) et (ii) des actions réservées à des salariés, et des entités constituées en faveur de salariés, de sociétés du Groupe situées hors de France (augmentation de capital réalisée dans le cadre des articles L.225-129-2 et L.225-138 du Code de commerce).

Dans ce cadre, deux formules de souscription d'actions peuvent être proposées à l'ensemble des salariés de Schneider Electric dans vingt-six pays, dont la France.

- une formule dite "classique" dans laquelle le souscripteur est pleinement exposé aux variations du cours de l'action ; et
- pour certains pays, une formule dite "à effet de levier" (par l'intermédiaire d'un contrat d'échange avec une banque structurante). Cette dernière garantit au souscripteur de recevoir, à l'échéance, le montant de son apport personnel et un multiple de la performance des actions Schneider Electric SA, déterminée sur la base d'une moyenne des cours de clôture de l'action calculée à l'échéance.

Cette opération permet de renforcer le lien existant entre Schneider Electric et ses collaborateurs en leur offrant la possibilité d'être plus étroitement associés aux développements et performances futures du Groupe.

Communication financière :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0) 1 41 29 83 29
Fax : +33 (0) 1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN : FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet-Montégon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 88 14

Contact presse :
DGM
Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél. : +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46

Informations financières (p. 2)

Titres offerts

Les actionnaires de la société Schneider Electric SA, réunis le 21 avril 2011 en Assemblée Générale Mixte, ont autorisé le Directoire (i) dans le cadre de la 22^{ème} résolution, à augmenter, dans la limite de 2%, le capital social par l'émission d'actions nouvelles ou d'autres titres donnant accès au capital de la société, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et (ii) dans le cadre de la 23^{ème} résolution, à augmenter, dans la limite d'un montant maximal de 1%, le capital par l'émission d'actions nouvelles, réservée à des salariés, et des entités constituées en faveur de salariés, de sociétés du Groupe situées hors de France.

Le conseil de surveillance a autorisé le Directoire le 15 décembre 2011 à faire usage de ces autorisations dans la limite d'un montant global de 4 900 000 d'actions, soit environ 0,9 % du capital au 31 décembre 2011.

Le Directoire a arrêté les modalités de principe des augmentations de capital le 28 novembre 2011 et devrait fixer notamment le prix de souscription des actions nouvelles le 14 juin 2012, sur la base de la moyenne des vingt derniers cours d'ouverture sur le marché Euronext Paris S.A. précédant le jour de sa décision ("Cours de Référence"). Ces actions créées porteront jouissance le 1^{er} janvier 2012.

Pour la formule classique, les bénéficiaires pourront souscrire soit en direct, soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), des actions à un prix égal à 85 % du Cours de Référence pour les bénéficiaires en France et à 80 % du Cours de Référence pour les bénéficiaires en dehors de la France.

Pour la formule à effet de levier (Allemagne, Arabie Saoudite, Belgique, Brésil, Chine, Espagne, Finlande, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, République Tchèque, Singapour, Suisse, Taiwan, Thaïlande), les bénéficiaires pourront souscrire par l'intermédiaire d'un FCPE.

Conditions de souscription

Les bénéficiaires de l'offre d'actions réservée aux salariés sont les collaborateurs (ainsi que dans certains pays les retraités et préretraités ayant conservé des avoirs dans le Plan d'Epargne Entreprise) et mandataires sociaux des sociétés de Schneider Electric, dont le siège social est situé dans un des vingt-six pays participant à l'offre et qui bénéficient d'une ancienneté dans l'une des sociétés du Groupe d'au moins trois mois au dernier jour de la période de souscription, soit le 20 juin 2012.

La présente opération est réalisée sans droit préférentiel de souscription.

Les porteurs de parts des FCPE exerceront leurs droits de vote aux assemblées générales de Schneider Electric SA indirectement par le Conseil de surveillance du FCPE.

Les souscripteurs à l'offre devront conserver les actions souscrites en direct ou les parts des fonds communs de placement d'entreprise jusqu'au 30 juin 2017 (inclus), sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

Calendrier indicatif de l'opération

Période de souscription-révocation : envisagée du 15 juin au 20 juin 2012 (inclus).

Augmentation de capital : 19 juillet 2012.

Communication financière :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0) 1 41 29 83 29
Fax : +33 (0) 1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN : FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet-Montégon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 88 14

Contact presse :
DGM
Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél. : +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46

Informations financières (p. 3)

Ces dates sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront définitivement fixées par une décision à venir du Directoire, ou sur délégation de ce dernier (à priori le 14 juin 2012).

Cotation

L'admission des actions Schneider Electric SA nouvelles aux négociations sur le marché d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000121972) sera réalisée au plus tard le jour de l'augmentation de capital, soit le 19 juillet 2012. Ces nouvelles actions seront assimilées aux actions existantes.

Opérations de couverture

La mise en place de l'offre à effet de levier est susceptible de générer de la part de l'établissement financier contrepartie de l'opération d'échange, des opérations de couverture, préalablement à la mise en place de l'opération, à compter de la date de publication du présent communiqué et pendant toute la durée de l'opération.

Mention spécifique pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions Schneider Electric SA. L'offre d'actions Schneider Electric SA réservée aux salariés sera mise en place dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement de l'offre. Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrements et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations auront été obtenues. Le présent communiqué n'est pas destiné, et des copies de celui-ci ne devraient donc pas être envoyées, aux pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle exemption ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrements et/ou de notifications requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations n'auraient pas été obtenues.

Les titres décrits dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis auprès de la Securities and Exchange Commission et ne peuvent être offertes ou cédées aux Etats-Unis que dans le cadre d'opérations qui ne requièrent pas d'enregistrement au titre du Securities Act des Etats-Unis de 1933.

Contact salariés

Pour toute question relative à la présente offre, les bénéficiaires pourront s'adresser à leur contact indiqué dans le dépliant figurant dans le dossier de souscription qui leur a été remis.

Ce communiqué constitue le communiqué exigé par l'AMF conformément à l'article 14 de l'instruction n°2005-11 du 13 décembre 2005 et le communiqué exigé par l'AMF conformément à l'article 223-2 du règlement général de l'AMF.

À propos de Schneider Electric

Spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric offre des solutions intégrées pour de nombreux segments de marchés. Le Groupe bénéficie d'une position de leader sur ceux de l'énergie et des infrastructures, des processus industriels, des automatismes du bâtiment, des centres de données et réseaux ainsi que d'une large présence dans les applications du résidentiel. Mobilisés pour rendre l'énergie sûre, fiable et efficace, ses plus de 130 000 collaborateurs réalisent 22,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011 en s'engageant auprès des individus et des organisations afin de les aider à tirer le meilleur de leur énergie.

Communication financière :
Schneider Electric
Carina Ho

Tél. : +33 (0) 1 41 29 83 29
Fax : +33 (0) 1 41 29 71 42
www.schneider-electric.com
ISIN : FR0000121972

Contact presse :
Schneider Electric
Véronique Roquet-Montégon

Tél. : +33 (0)1 41 29 70 76
Fax : +33 (0)1 41 29 88 14

Contact presse :
DGM
Michel Calzaroni
Olivier Labesse

Tél. : +33 (0)1 40 70 11 89
Fax : +33 (0)1 40 70 90 46